

ADAPTE 95
Association pour le Développement des Actions de Proximité
adapte@ligue95.com

Accueil Collectif de Mineurs
Les Filous

Règlement intérieur

Le Centre de loisirs "Les Filous" accueille des enfants pour un temps de vacances et de loisirs, sans hébergement. Les enfants doivent être âgés de 6 à 13 ans.

Subventionnée par la Communauté de Communes Vexin –Val de Seine, le centre est géré par l'association ADAPTE 95 (*agrément Jeunesse & Sports 95-2007 JEP 041, n° d'organisateur : 095ORG0328*).

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront à l'année. Pour cela, les responsables légaux des enfants complèteront la fiche de renseignements prévue à cet effet. Les documents seront conservés par la directrice du centre de loisirs et utilisés d'une session à l'autre pendant toute l'année en cours. A l'issue des vacances de l'automne, ils seront restitués aux parents.

Toute information complémentaire survenue après avoir donné la fiche de renseignements devra être transmise à la direction du centre.

Afin de garantir le meilleur accueil possible de tous les enfants, tout problème ou trouble de la santé nécessitant un traitement ou une attention particulière devra être signalé avant inscription par téléphone ou par mail auprès d'ADAPTE 95. Selon le degré d'accueil spécifique lié au trouble de la santé de l'enfant, ADAPTE 95 pourra proposer un protocole d'accueil individualisé.

Pour le confort et la sécurité de l'enfant, toutes les rubriques de la fiche sont à renseigner.

Il serait souhaitable que l'enfant soit inscrit par « bloc » d'une semaine, dans la mesure où les activités s'inscrivent dans un projet suivi. **En tout état de cause, les inscriptions ne pourront être inférieures à trois jours. Tout enfant inscrit à une sortie devra obligatoirement être présent sur le centre au minimum durant les deux jours la précédent, afin de prendre contact avec l'équipe pédagogique et ses camarades.**

RESERVATIONS

Un bulletin par session, vous permet de réserver la place de l'enfant. Il est à compléter et à retourner, accompagné **impérativement du paiement** correspondant au nombre de jours de présence coché **avant la date d'ouverture du centre**. Dans le cas contraire, **le dossier vous sera retourné**. Il est préférable de réserver dans un délai de 15 jours avant le début de la session afin de permettre à l'équipe de préparer au mieux les activités et de confirmer les commandes de repas.

Les tarifs sont précisés sur le bulletin d'inscription. Le paiement sera demandé à l'inscription sans possibilité de remboursement si désistement sans justificatif.

Attention, toute annulation devra être faite uniquement auprès d'ADAPTE 95 par courrier, mail ou fax sur présentation d'un justificatif.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Lors de l'arrivée des enfants au centre, les parents doivent s'assurer qu'un membre de l'équipe d'animation est présent.
Lors du départ de l'enfant le registre est à signer.

Lors des différentes manifestations organisées par le centre avec les parents, la surveillance des enfants revient aux parents.

Horaires : le Centre de Loisirs est ouvert de 8h00 à 18h00 à la salle communale de Villers en Arthies. Les activités « dirigées » débutent vers 9h00 pour s'arrêter vers 17h00. Si pour le confort de l'enfant, celui-ci était amené à arriver plus tard que 9h00, vous en informerez l'équipe par téléphone directement sur le centre au 01.34.78.27.94.

L'équipe pédagogique est soumise à la législation du ministère dont elle dépend : à savoir le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative. Elle est aussi soumise à une convention avec la CAF du Val d'Oise. C'est pourquoi tout enfant arrivant ou partant de la structure sera accueilli individuellement et fera l'objet d'une annotation de la part d'un des membres de l'équipe (heure d'arrivée – heure de départ – signature du responsable de l'enfant).

Les enfants peuvent être accueillis **à la garderie le matin de 7h30 à 8h00 et le soir de 18h à 18h30** au sein de la salle communale de Villers en Arthies. Les enfants non inscrits à la garderie mais présents avant 8h00 ou après 18h00 feront l'objet d'une facturation supplémentaire. Nous demandons aux parents d'être vigilants concernant les horaires.

Les repas sont obligatoirement pris au Centre de Loisirs.

Soins spécifiques : aucun traitement ne sera délivré sans ordonnance. Toute allergie est à signaler et en cas de pathologie particulière, les parents doivent laisser toutes les instructions nécessaires au Directeur du Centre. (cf fiche de renseignements)

Arrivée / Départ de(s) l'enfant :

ACTIVITES

Un planning est préparé par l'équipe et peut vous être envoyé sur simple demande en indiquant votre adresse mail dans la fiche de renseignements. Il est adaptable suivant les conditions météorologiques, ou si un incident survenait.

Soirées exceptionnelles : Il se peut que l'équipe du centre de loisirs propose une soirée ou une nuit au centre. Les enfants apportent leur duvet. Il est évident que seule une « toilette de chat » pourra être faite ces jours là.

Veuillez à ce que votre enfant porte des vêtements « pratiques » et marqués à son nom.

Départ des enfants : hors des horaires réguliers, un enfant ne peut quitter le centre que contre remise d'une décharge et en compagnie d'une personne expressément nommée par les parents. Dès lors que l'enfant est ainsi récupéré, il n'est plus sous la responsabilité du Centre de Loisirs.

Pour tous renseignements :

ADAPTE 95

☎ : 01.30.31.13.22

☎ : 01.30.31.13.23 – mail : adapte@ligue95.com

Fax : 01.30.31.54.66

Centre de Loisirs

☎ 01 34 78 27 94 aux jours de fonctionnement des vacances de l'année en cours

Je soussigné, _____ responsable légal de l'enfant _____, reconnaissais avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur de l'Accueil Collectif de Mineurs "Les Filous".

Date :

Signature

Fiche de renseignements pour l'année 2011

Nom de l'enfant : _____ Prénom : _____ Date de naissance : ___/___/___ Sexe : _____

Adresse exacte : _____

Nom, prénom des responsables légaux de l'enfant : _____

Tél : domicile _____ portable : _____ travail : _____

e-mail : _____ @ _____

J'autorise ADAPTE 95 à m'envoyer le planning d'activités des Filous par mail : Oui Non

N° CAF : _____

Nom et adresse de l'employeur (père) : _____

Coefficient de ressources : _____

Nom et adresse de l'employeur (mère) : _____

Renseignements sanitaires

Vaccinations

Vaccins obligatoires	Oui	Non	Dates des derniers Rappels	Vaccins Recommandés	Dates
Diphthérite				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication

Renseignements médicaux concernant l'enfant

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour **OUI / NON**

ATTENTION : Si votre enfant suit un traitement, une ordonnance est *obligatoire*, elle est à joindre aux médicaments et à remettre à l'assistant sanitaire ou au directeur.

(Les médicaments doivent être dans leur emballage d'origine marqués au nom de l'enfant avec la notice).

ALLERGIE : ASTHME : **OUI / NON** MÉDICAMENTEUSE : **OUI / NON**
ALIMENTAIRE: **OUI / NON** AUTRE _____

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir :

Indiquez ci-après :

Les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) **en précisant les dates et les précautions à prendre.**

Recommandations utiles des parents

Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses (auditives, dentaires) etc... **précisez :**

Personne à contacter en cas d'accident (à remplir si différent des personnes désignées comme responsable de l'enfant):

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse _____

Tél.fixe : _____ portable : _____

Nom du médecin traitant de l'enfant : _____ Tél : _____

Je soussigné, _____ responsable légal de l'enfant _____, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de l'Accueil Collectif de Mineurs à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Je m'engage à informer le directeur de l'Accueil Collectif de Mineurs de toute évolution médicale entre les sessions.

Date :

Signature

Autorisation parentale

Déroulement des activités

J'autorise mon enfant à participer à l'ensemble des activités du centre de loisirs y compris celles organisés hors de la commune.

J'autorise que mon enfant soit conduit à la piscine pour se baigner : **OUI / NON**
mon enfant : **sait nager / ne sait pas nager**

J'autorise mon enfant à voyager en transport collectif (*car...*) : **OUI / NON**

J'autorise à ce que mon enfant soit photographié ou filmé dans le cadre du CLSH : **OUI / NON**

Sortie de l'enfant

Exceptionnellement et exclusivement pour les enfants de Villers en Arthies :

En cas d'indisponibilité d'un ou des parents, l'enfant aura la possibilité de rentrer seul ou avec une tierce personne autorisée par l'un des deux parents à partir de 17 h.

J'autorise mon enfant à rentrer seul le soir **OUI / NON**

Heure de départ du centre de loisirs demandée par les responsables légaux : ____ h ____

Personnes autorisées à reprendre l'enfant le soir :

J'autorise les personnes suivantes à reprendre mon enfant :

NOM _____ Prénom _____ Adresse _____ Tél. domicile ou portable _____

Je soussigné, _____ responsable légal de l'enfant _____, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Date :

Signature

Bulletin d'Inscription AUTOMNE 2011

Le tarif journalier est déterminé en fonction du **coefficient de ressources 2009 (QR)** indiqué sur l'avis d'imposition **2010** (Ce tarif comprend le repas du midi et le goûter ainsi que l'accueil de 8h00 à 18h00)

QR = **revenu imposable de 2009 / (12 x nombre de parts)**

Exemple : si revenu imposable = 28000€ et nombre de parts = 3, alors QR = 28000 / (12 x 3) = 777 donc le tarif journalier sera de 13 €20

QR	≤ 336	337 à 535	536 à 750	751 à 813	814 à 1000	1000 et +	3 ^e enfant	Extérieur
€	9,10	10,55	11,25	13,20	15,80	18,25	11,25	30,40

Nouveauté Rentrée 2011 :

Une garderie est proposée **de 7h30 à 8h00 et de 18h00 à 18h30** pour un montant forfaitaire. L'accueil à la garderie devra faire l'objet d'une inscription et d'un paiement préalable.

Coupon à détacher et à adresser dès que possible
accompagné du paiement

Deux modalités d'inscription

Par courrier :

ADAPTE 95 – 4 rue Berthelot – 95300 PONTOISE

Accompagné **obligatoirement** du bon d'inscription réservation, de la photocopie des derniers avis d'imposition et du paiement.

Ou

Lors de deux permanences à la salle communale de Villers en Arthies :

Vous pourrez rencontrer la directrice du centre de loisirs,

- **le samedi 15 octobre 2011**
de 10h à 12h
- **le mercredi 19 octobre 2011**
de 14h à 16h.

Nom et Prénom de l'enfant	
Vacances d'automne 2011 7 jours	
Inscriptions* accueil de loisirs	Inscriptions* garderie
<input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> mercredi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi	<input type="checkbox"/> 7h30 - 8h° <input type="checkbox"/> 18h-18h30° <input type="checkbox"/> 7h30 - 8h° <input type="checkbox"/> 18h-18h30°
<input type="checkbox"/> lundi <input checked="" type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> mercredi	<input type="checkbox"/> 7h30 - 8h° <input type="checkbox"/> 18h-18h30° <input type="checkbox"/> 7h30 - 8h° <input type="checkbox"/> 18h-18h30°
* cocher les jours de présence	
Accueil de loisirs	Garderie
Coefficient de ressources _____	forfait : 1 euro pour le matin 1 euro pour le soir
tarif journalier : _____	nombre de matins _____ x1€
nombre de jours : _____	nombre de soirs _____ x1€
coût total : _____	coût total _____
Banque _____	
N° de chèque _____	à l'ordre d'ADAPTE 95
Je souhaite recevoir une facture : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

Attention, toute annulation devra être faite uniquement auprès d'ADAPTE 95 par courrier, mail ou fax sur présentation d'un justificatif